

Rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2013-2014

Le Conseil a adopté les états financiers présentés par les vérificateurs de King & Co pour l'exercice financier du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014. L'exercice affiche un surplus de 613 328\$ sur des revenus de 44 805 737\$ et des dépenses de 44 192 409\$.

Lors de la mise à jour du budget en novembre 2013, on avait anticipé des revenus de 43 792 384\$; ils ont été de 44 805 737\$, soit 1 013 353\$ de plus. Les revenus incluent, entre autres, le paiement reçu pour l'école Sans-Frontières de Lloydminster (443 718\$), une somme pour le régime de pension des enseignants non identifiée dans le budget (281 369\$), la vente d'une portion du terrain de l'école Gabrielle-Roy (189 000\$), le financement des achats de meubles et équipements pour les deux nouvelles écoles (380 483\$).

Les dépenses ont augmenté de près de 730 000\$ (43 462 384\$ à 44 192 409\$). Elles comprennent, entre autres, des dépenses exceptionnelles : déménagement des portatives de Desrochers à Gabrielle-Roy (105 000\$), ouverture des écoles à Camrose et Beaumont (145 000\$); paiement au Conseil des écoles francsaskoises pour les élèves albertains fréquentant l'école à Lloydminster (443 718\$).

Le surplus accumulé non restreint est passé de 2 020 525\$ à 2 514 807\$, soit environ 5,7% des dépenses. En 2012-2013, l'ensemble des conseils de l'Alberta avait des

surplus non restreints de 6,15% et ceux de taille similaire à la nôtre étaient à 6,59%.

Budget 2014-2015

Le Conseil avait adopté un budget préliminaire déficitaire de 816 000\$ le 20 mai 2014. La mise à jour officielle a été adoptée par le Conseil indiquant un léger surplus de 10 571\$ pour l'année financière 2014-2015.

Plan d'éducation triennal 2014-2017 et Rapport des résultats annuels en éducation 2013-2014

Le Conseil a adopté le Plan d'éducation triennal 2014-2017 et le Rapport des résultats annuels en éducation 2013-2014.

Demande de l'ACSTA pour appui dans la cause Caron

Le Conseil scolaire catholique Centre-Nord appuie la demande de l'ACSTA de permettre au conseiller scolaire catholique Denis Lefebvre d'agir comme « sous-intervenant » dans la cause Gilles Caron à la Cour suprême du Canada. Nous apprendrons sous peu si sa présentation sera retenue par la Cour.

Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu à la Cité francophone le mardi 20 janvier à 18h.